

Les communes du Jura

Les élus locaux disposent de leviers essentiels pour entretenir les infrastructures, assurer des services de qualité et développer le territoire.

Les données présentées ici, à fin 2024, concernent des domaines relevant directement ou indirectement de leurs compétences : voirie, eau, éclairage, mobilités, aménagement, résilience et protection contre les risques climatiques. Cette fiche établit un état des lieux des communes jurassiennes décider, prioriser, et agir au service de votre commune ou intercommunalité.

494 Communes

12 Communautés de communes

2 Communautés d'agglomération

01 Moderniser les infrastructures, c'est garantir une meilleure qualité de vie aux concitoyens

Pour une mobilité du quotidien durable et sécurisée

→ Entretien du réseau routier communal et les ouvrages d'art



56 %

Part dans l'ensemble
du linéaire routier départemental



> 950

ponts dans le
département



Entre

5k€ & 30K€ / km

pour entretenir la voirie communale

Source : Routes de France



16 %

des ponts posent des problèmes
de sécurité



→ Développer la mobilité électrique

15 

points de recharges pour véhicules
électriques pour 10 000 habitants

➔ **Objectif national d'ici 2030 :**
60 points pour 10 000 habitants.

Source : Ministère de l'Économie

→ Développer la mobilité douce

443 km 

d'aménagement cyclable
dans le département

➔ **+ 116 %** depuis 2020

7 %

de modes doux

➔ **Objectif national d'ici 2030 :** **12,5 %** de modes doux

Source : SNBC

Pour économiser l'eau et garantir sa qualité

> **5 000 km**
de canalisations d'eau potable

21 %
Taux de perte en eau potable

> **2 200 km**
de réseau d'assainissement collectif

112 années
nécessaires pour renouveler l'intégralité du réseau

264
stations d'épuration

26 %
ont plus de 30 ans

51 %
Taux de masses d'eau de surface en bon état écologique

OBJECTIFS

→ **Moins de 15 %**
Source : Grenelle de l'Environnement

→ **Diviser par deux la durée de cycle de renouvellement de nos réseaux**
Source : Assises de l'Eau

→ **Exigences de traitement renforcées** selon la nouvelle directive européenne « eaux urbaines résiduaires » dès 2027

→ **100% en 2027**
Source : Directive Cadre sur l'Eau (DCE)

Pour développer une énergie décarbonée

→ **Part de l'électricité décarbonée dans la production locale**

99 % Département
95 % Région



→ **Puissance photovoltaïque installée**

0,1 GW Département
1,3 GW Région

→ **Objectif SRADDET en 2030 : 3,8 GW**

→ **Part de l'électricité renouvelable***

99 % Département
95 % Région

*En l'absence de centrales nucléaires résultats identiques

→ **Objectif national en 2030 : 40 %**

Source : Loi de transition énergétique pour la croissance verte

→ **Part de la puissance installée en autoconsommation**

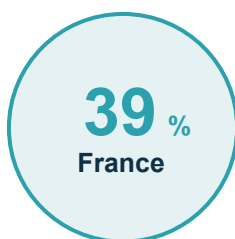
68 % Département
66 % Région



Pour un cadre de vie modernisé

→ **Moderniser l'éclairage public**

35 %
Taux d'éclairage LED dans le total des points lumineux du département



→ **Objectif national en 2050 : 100 % de systèmes sobres et décarbonés**

Source : SIDECE et Programmation pluriannuelle de l'énergie

→ **Aménager plus sobrement**



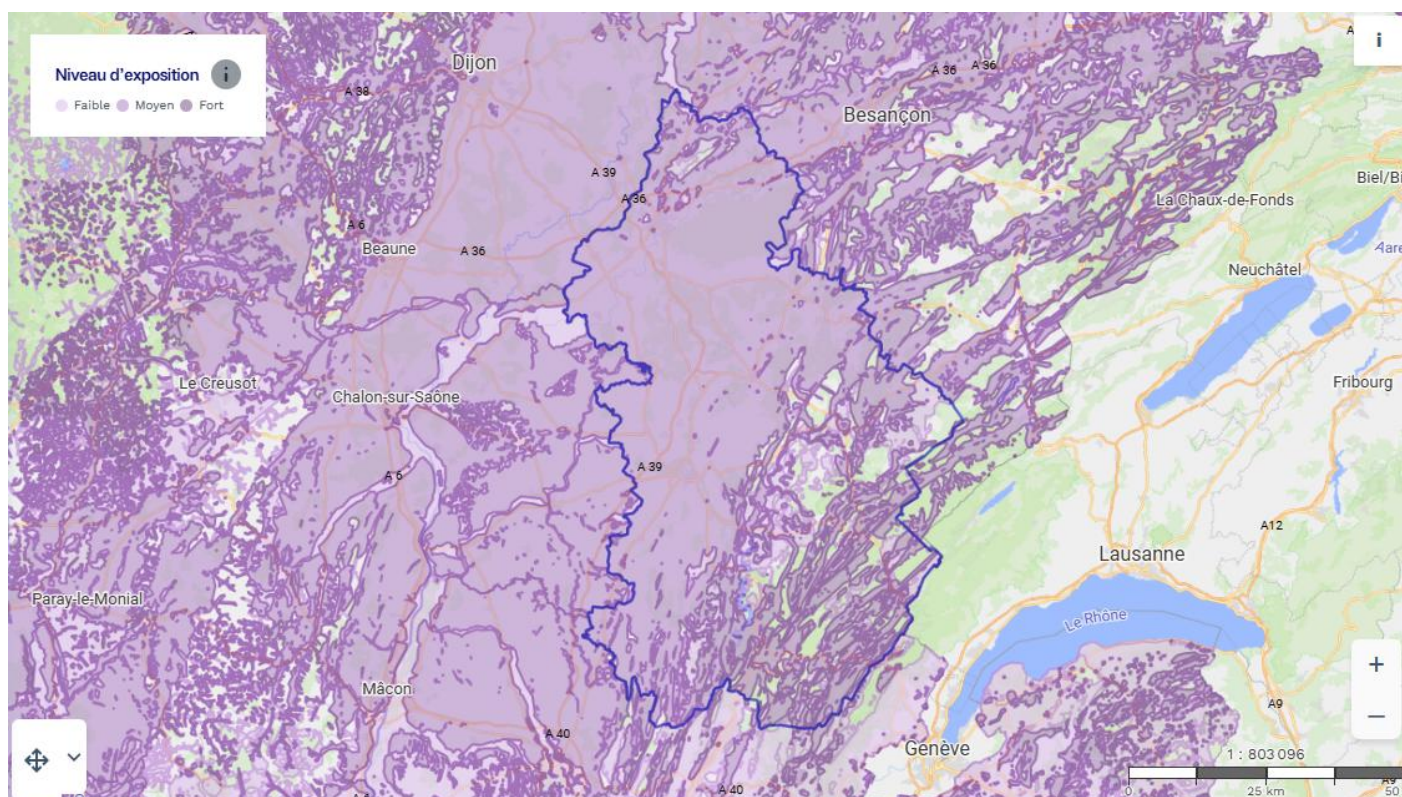
77 friches à requalifier
966 Ha Surface de friches à requalifier

02 Protéger les infrastructures, c'est protéger les territoires et les concitoyens

Pour en savoir plus sur l'exposition de votre commune aux risques climatiques infraclimat.com ➔



➔ Niveau d'exposition du département au retrait et gonflement d'argile



45 %

de la population exposée aux risques d'inondations



29 %

de la population exposée aux risques de mouvements de terrain



12

incendies de forêt recensés en moyenne par an entre 2020 et 2024



+ 2,6 °C

Évolution des températures moyennes dans le département sur 40 ans (1984-2024)

03 Développer les infrastructures, c'est dynamiser les territoires et renforcer leur attractivité

256 977

habitants

- 468

habitants /an
d'ici 2035

+ 0,10 %

Solde migratoire
par an

2 999

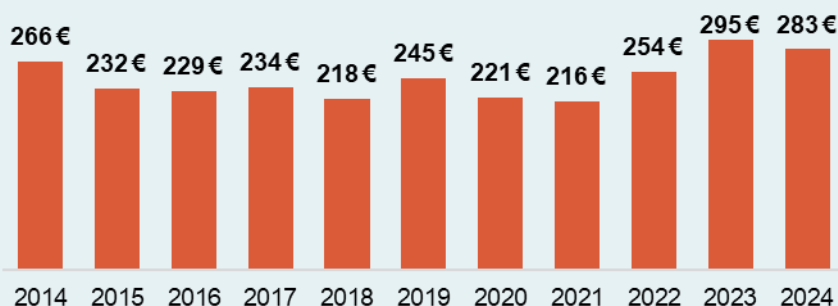
entreprises
créées en 2024

Le bloc communal : premier investisseur en infrastructures

62 %

des dépenses de travaux publics des collectivités sont réalisées par le bloc communal

→ Évolution des dépenses de travaux publics (communes et EPCI) par habitant en euros constants



Le bloc communal : une situation financière qui permet d'agir

88 %

des communes et EPCI ont un taux d'épargne brute > à 10%



- Inférieur à 0%
- 0% à 10%
- 10% à 15%
- 15% à 20%
- 20% et +

22,3 %

Taux d'épargne brute
> Seuil d'alerte fixé à 10% minimum
19,6 % en région

90,8 %

des communes et EPCI ont une capacité de désendettement < 10 ans



- Moins de 5 ans
- De 5 à 10 ans
- De 10 à 12 ans
- 12 ans et +

3,9 ans

Capacité de désendettement
< Seuil d'alerte fixé à 12 ans maximum
3,75 ans en région

POUR ALLER PLUS LOIN SUR LES INFRASTRUCTURES DE VOTRE TERRITOIRE, CONSULTEZ : <https://acteurspourlaplanete.fntp.fr/barometre-de-la-transition-ecologique/>

Sources : Typologie des collectivités - DGCL 2025, Voiries communales - SDES 2023, Ponts communaux - CEREMA 2024, Points de recharge électriques - UFE Mai 2025, Aménagements cyclables - Geovelo Juin 2025, Part modale du vélo - INSEE 2021, Eau potable - SISPEA 2023, Assainissement collectif - SISPEA 2023/ SANDRE, Etat des masses d'eau - EauFrance 2019, Part des EnR dans la production - ODRÉ au 31.12.24, Parc photovoltaïque raccordé - SDES T1 2025/ ENEDIS T2 2025, Taux d'éclairage LED : SERCE 2025, Friches - CEREMA Avril 2025, Risques climatiques inondations, mouvements de terrain - Gaspar-DDRM Juillet 2024, Incendies de forêts en moyenne entre 2020 et 2024 - Ministère/IGN 2024, Températures moyennes 1984-2024 - MétéoFrance, Population - INSEE RP2025, Projection habitants - INSEE Omphale scénario central, Solde migratoire moyen par an entre 2016 et 2022 - INSEE parution 2025, Entreprises créées - INSEE 2024, Dépenses TP du bloc communal - DGFIIP 2024, Taux d'épargne brute et capacité de désendettement des communes et EPCI - Comptes des collectivités DGFIIP 2024